Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Augmentation loyer: puis-je refuser

Par June

Bonjour,

J'ai reçu un mail de mon agence indiquant que mon loyer augmentait.
Je vis dans cet appartement depuis 1 ans, j'y suis rentrée en mai 2021. C'est un vieil appartement mal isolé, les plaintes se décollent, les joins aussi, les prises se déboitent... Je m'en accommode, mais il aurait besoin de quelques petits travaux.

Rien n'est fait, je ne trouve donc pas l'augmentation du loyer justifiée.
Suis-je en droit de refuser?

Merci d'avance pour votre réponse.
J.

Par yapasdequoi

Bonjour,
Le bail prévoit-il une révision indexée selon l'IRL ?
Si oui, il n'y a pas besoin de justificatif, l'augmentation est de droit à la date anniversaire du bail.
[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1311]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1311[/url]

Le locataire doit prendre en charge l'entretien courant et les menues réparations (comme recoller une plinthe ou une prise.)
[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31699]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31699[/url]

Par June

Merci pour votre réponse!

J.